

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

## CHRONIQUE AGRICOLE—MARS 1860.

**SOMMAIRE.**—Notre projet de centralisation et la nouvelle loi d'agriculture.—Etablissement de 12 régions agricoles.—Election d'un représentant pour chaque région.—Création de fermes écoles régionales.—Abolition de l'Association Agricole.—Les octrois en faveur du Haut et du Bas-Canada.—Comités ayant droit à un octroi de £250.—L'exposition nationale agricole et industrielle.—Correspondance de la *Minerve*.—Justification de la Chambre d'Agriculture.—L'octroi de 1860 en faveur des Sociétés d'Agriculture de Comté.—Les travaux du Mois,—Vente de Taureaux Ayrshire.

Dans notre Chronique du mois de Février nous émettions un projet de centralisation, qui selon nous devait amener les plus grands résultats. Nous proposons, tout en conservant les Sociétés d'Agriculture de Comté telles qu'elles sont aujourd'hui, de former des associations de comté, des régions agricoles s'unissant dans le but de faire des expositions, de créer des fermes écoles, en un mot de doter le pays des institutions qui lui manquent, que chaque comté individuellement ne saurait obtenir, mais qu'ils sauraient créer collectivement. Les limites de comté avaient été les limites des sociétés d'agriculture, les limites des divisions électorales devenaient les limites des régions agricoles, les présidents, vice-présidents et secrétaires des sociétés d'agriculture comprises dans chaque division, composaient le conseil de région et le problème était résolu.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs que ce projet rencontre en grande partie les vues de notre gouvernement et qu'il recevra très prochainement un commencement d'exécution par la sanction d'un projet de loi aujourd'hui en voie d'élaboration par ordre de l'assemblée législative. Le Haut-Canada s'est joint au mouvement et le comité chargé de l'étude préliminaire est composé de représentants choisis dans les deux sections de la province, ce sont :

POUR LE BAS-CANADA.—MM. Campbell, Archambault, Chapais, Hébert et Pope, pour le Haut-Canada, MM. Bell, McDougall, McKellar et Simpson. Le Comité ainsi composé a pris en considération en premier lieu la composition de la Chambre d'Agriculture, en second lieu, la suppression de l'Association Agricole.

Sur la première question le Comité a été unanime à demander une représentation plus nombreuse dans la Chambre d'Agriculture en laissant à chaque région le choix de son représentant. Douze régions agricoles ont été établies pour chaque section de la province en prenant pour base l'étendue et la population. Les Sociétés d'Agriculture comprises dans les limites de chaque région, auront seules, droit de vote pour l'élection de leur représentant à la Chambre d'Agriculture. L'établissement des régions pour les fins électorales, permettra au gouvernement de faire des octrois spéciaux, dans chaque région pour la création de fermes écoles, et autres mesures d'intérêt général.

Sur la seconde question, le Comité a été également unanime à demander l'abolition de l'association agricole qui a donnée tant de mécontentement jusqu'à ce jour, la Chambre d'Agriculture prend sur elle de décider où, quand et comment se feront les expositions provinciales, en un mot elle reçoit tous les pouvoirs de l'association.

Avant d'en venir à ces conclusions le comité a entendu plusieurs représentants de nos districts ruraux et nous avons eu l'honneur d'être appelé pour donner le détail de nos suggestions. Nous avons insisté sur certains détails relativement à la distribution des octrois faits aux Sociétés d'Agriculture du Haut et du Bas-Canada comparativement et nous avons constaté que dans tous les cas le Haut-Canada avait la part du lion, bien que dans l'opinion du grand nombre de nos représentants la répartition fut faite également entre les deux sections. Le relevé suivant des octrois faits par l'intermédiaire des deux Chambres d'Agriculture depuis leur établissement le démontre jusqu'à l'évidence.

ALLOCATION DU GOUVERNEMENT EN FAVEUR DU HAUT ET DU BAS CANADA.

Sources des Renseignements.	Haut-Canada.	Bas-Canada.	Balance en faveur	
			Haut-Canada.	Bas-Canada.
Comptes publics année 1853-54	£ 6857	£ 6826	£ 31	.....
“ “ 1855...	9143	8517	626	.....
“ “ 1856...	9253	8702	551	.....
“ “ 1857...	9668	12848		£ 3180
“ “ 1858...	12837	11618	1215	.....
Balance payée en vertu de l'Acte 19 Vic. ch. 47 sec 5...			2423	3180
			3180	.....
			5603	3180

Différence totale en faveur du Haut-Canada £2423.

Comme on le voit en 1857 les dispositions de la loi donnaient une balance en faveur du Bas-Canada de £3180, mais par la même loi il était statué que toute balance en faveur du Bas-Canada, serait portée pour un montant égal au crédit de la Chambre d'Agriculture du Haut-Canada, de manière à égaliser la somme des octrois pour l'une et l'autre section. Aussi en 1858, voyons-nous cette balance de £3180 portée au crédit du Haut-Canada, alors que la même année il recevait déjà £1215 de plus que le Bas-Canada, faisant une somme totale de £4395 en une seule année. Les comptes publics de l'année 1859 ne sont pas sortis, mais dans notre opinion ils doivent donner une balance en faveur du Haut-Canada de £3000 au moins.

Afin d'arrêter cette distribution partielle des fonds votés à l'encouragement de l'agriculture, les argents seront à l'avenir partagés également entre les deux sections et placés à leur crédit respectif. Toute balance non réclamée par les sociétés d'agriculture sera employée par l'une ou l'autre chambre respectivement, à des fins agricoles.

Un autre fait auquel nous avons dû attirer l'attention du comité, c'est que tous les comtés du Haut-Canada non remaniés par le dernier acte de représentation à l'Assemblée législative, conservent de droit l'allocation de £250 qui leur était faite avant la passation de cet acte. Dans le Bas-Canada les comtés non remaniés n'ont pas eu la même faveur et d'après ce principe pratiqué et accepté pour le Haut-Canada, les comtés de Bonaventure, Gaspé, Montmorency, Portneuf, Lotbinière, Yamaska, Nicolet, Verchères et un autre dont le nom nous échappe,

auraient droit à un octroi annuel de £250 au lieu de £200. Ce qui forme une somme de £450 par année dont nous avons été privés jusqu'à ce jour, la prochaine loi, croyons nous, remédiera au mal. Nous avons dû insister également sur quelques mesures de détail; et nous devons dire que nous avons rencontré auprès de nos représentants toute la sympathie et le zèle qu'on est en droit d'espérer d'eux en faveur des intérêts de nos districts ruraux.

La question d'une exposition nationale, agricole et industrielle a été agitée auprès du gouvernement et nous répudions comme injuste l'accusation d'inaction portée contre la Chambre d'Agriculture dans l'article suivant publié par la *Minerve* du 28.

“EXPOSITION PROVINCIALE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE.—Nous voyons avec plaisir l'activité déployée, depuis quelques jours, par la Chambre des Arts et Manufactures pour faire, à l'occasion de l'inauguration du Pont-Victoria, une exposition de nos produits manufacturiers digne de la province et capable de donner aux nombreux visiteurs attirés par cette inauguration, une idée quelque peu exacte des progrès étonnants réalisés depuis quelques années par la classe industrielle du pays tout entier, mais de Montréal en particulier. Nous félicitons le gouvernement d'avoir contribué largement à cette idée pleine de résultats pour l'avenir. Voici, au reste, un extrait d'une circulaire publié par la Chambre des Arts et Manufactures dans le but d'attirer l'attention sur l'exposition prochaine.

“La présence de son Altesse Royale le Prince de Galles, et d'un nombre de personnes distinguées de l'Europe, pour l'ouverture définitive du Pont Victoria, aussi bien que le grand nombre de visiteurs de toutes les parties de ce continent qu'on doit attendre pour prendre part à cette célébration, ont été regardés par le bureau des arts et manufactures pour le Bas-Canada, comme une occasion favorable pour une exposition des ressources et des moyens du pays.

“Le gouvernement exécutif a donné sa sanction à ce projet, et promis sa coopération, et le bureau désire se procurer des contributions des produits bruts et manufacturés du pays, de manière à donner à l'exhibition un cachet éminemment provincial.

“Si elle réussit, les avantages ultérieurs qui en résulteront pour la Province seront de nature à compenser largement le temps et la dépense encourus pour la mise à exécution de ce projet sur une échelle digne de la circonstance.

“Un grand nombre de Canadiens de toutes les parties de la Province se rendront, sans aucun doute, à Montréal à cette époque, et il est de la plus haute importance, en ce qui regarde les intérêts de nos manufacturiers, de saisir cette occasion pour montrer à nos propres concitoyens les ressources manufacturières de notre pays.

“Pour s'assurer, autant que possible, la coopération de tous, le bureau s'est décidé à accorder à chaque ville ou localité, qui le désirerait un espace séparée pour leur exposition, et à placer les contributeurs éloignés sur un pied d'égalité avec ceux de Montréal. Les steamers et convois de chemins de fer seront payés pour le transport de tous articles choisis par les comités locaux, qui, nous l'espérons, seront organisés de suite.

“ On a lieu de croire que l'exposition aura lieu vers la fin de Juin. L'époque ne peut pas cependant être précisée, dès à présent ; mais elle sera annoncée, aussi à bonne heure que possible.

“ Il sera accordé aux compétiteurs heureux des médailles d'or, d'argent et de bronze, pour commémorer cette solennité, ainsi que des Diplômes et certificats de mérite.

“ On se propose de prolonger la durée de cette exposition plus longtemps que d'ordinaire, et de procurer par-là aux manufacturiers du Canada l'avantage de tirer profit de l'exposition de leurs divers produits.

“ Un palais industriel digne de ce grand événement, et d'une dimension telle que tous les objets envoyés puissent être vus avec avantage, doit être érigé expressément pour l'occasion.

“ Toute communication demandant avis ou informations, sera immédiatement prise en considération, et la liste des prix et les règlements transmis aussitôt après leur impression.”

“En présence des efforts d'initiative faits par la Chambre des Arts en cette occasion, on doit s'étonner de l'inaction des membres de la Chambre d'Agriculture. Pourtant il n'y a pas un instant à perdre. La Chambre d'Agriculture devrait publier de suite la liste des prix qu'elle doit offrir, afin que nos cultivateurs aient tout le temps nécessaire pour choisir, sur les grains de semence, les échantillons exigés pour l'exposition, et préparer leurs animaux à bien figurer devant la nombreuse foule de nos visiteurs. Les fabriquants d'instruments aratoires ont également besoin de quelques mois pour compléter les collections qu'ils devront exposer : en un mot nous sommes dans l'impossibilité d'expliquer comment la Chambre d'Agriculture, ne suit pas, en cette occasion, l'exemple si bien donnée par la Chambre des Arts.

“Peut-être la Chambre d'Agriculture attend-elle pour agir, le résultat de la motion de l'Hon. M. Dorion, aujourd'hui sur les ordres du jour de l'assemblée législative, représentant l'opportunité d'une exposition provinciale agricole et industrielle à l'époque de la venue du Prince Royal. Nous comprendrions cet excès de prudence dans toute autre circonstance, mais aujourd'hui il ne peut que compromettre le succès de l'exposition. Le temps qu'il faudra pour se bien préparer sera déjà bien peu considérable pour qu'on n'apporte pas de délais inutilement.

“C'est véritablement faire injure au gouvernement que de supposer une hésitation, de sa part, à donner à l'Agriculture de notre pays l'occasion de montrer à l'étranger la richesse de nos produits et nos moyens de production. Sans doute, nos Manufactures nous feront honneur et démontreront que nous savons nous suffire à nous-mêmes pour beaucoup d'articles manufacturés chez nous. Mais ce n'est pas de l'admiration de ces objets que nous devons attendre les plus beaux résultats de l'exposition prochaine. Le Canada pour l'étranger est essentiellement un pays agricole et c'est son agriculture qui sera l'objet de la plus minutieuse étude. Le gouvernement comprend et nous ne doutons pas un instant qu'il ne tienne à montrer à notre auguste visiteur, tout ce dont notre agriculture peut être fière, soit en bétail, soit en produits, soit en instruments. Pour cela, il votera au département agricole une somme au moins égale à celle qui a été votée au département indus-

triel, et ce vote recevra l'approbation de tous les représentants de nos districts ruraux et même des représentants de nos villes qui comprendront toute l'importance pour notre commerce, de cette exposition de nos moyens de richesse. Dans le cas où la Chambre d'Agriculture persévérerait encore dans sa prudente inaction, nous attendons des représentants de nos districts ruraux l'initiative qui de droit devrait partir de la Chambre d'Agriculture."

A cela nous répondrons que l'initiative est partie de la Chambre d'Agriculture, dont nous avons été chargé de représenter les intérêts auprès de notre gouvernement. Après quelques entrevues avec le procureur-général nous avons eu la promesse d'un octroi suffisant pour le département agricole de l'exposition à la condition que les deux Canadas s'uniraient dans cette occasion et que cet octroi aurait l'approbation de l'opposition. Nous devons dire que l'esprit de parti a été oublié du moment qu'il s'est agi d'une question nationale, et l'Honorable A. Dorion s'est chargé avec empressement de la motion à être mise devant la chambre. Une petite partie de l'opposition Haut-Canadienne qui croit à l'impossibilité de l'union des deux Canadas même pour les fins d'une exposition, s'est opiniâtement refusée à prêter son concours. Dans ces circonstances la Chambre d'Agriculture attend en effet le résultat de la motion de l'Honorable A. Dorion avant d'agir définitivement. Pourtant dans la prévision très probable d'un résultat heureux, nous croyons pouvoir informer le zélé correspondant de la *Minerve* que la liste des prix est en voie d'impression et que la Chambre d'Agriculture sera prête à agir, en suivant de près l'exemple si bien donné, selon lui, par la Chambre des Arts et Manufactures.

Nous croyons pouvoir promettre aux Sociétés d'Agriculture de Comté tout l'octroi promis par la loi. Nous engageons les trésoriers à grossir autant que possible leur liste de souscription, surtout pour les comtés ayant droit à £250.

Les travaux du mois seront en grande partie bornés à la fabrication du sucre d'érable, cette richesse naturelle de notre pays, dont le produit s'élève en moyenne à 70,000,000 livres annuellement.

Il faudrait deux ou trois chaudières ; le plus habituellement on se sert de chaudières de fer, on a tort, le fer noircit le sucre. Les chaudières de cuivre, mais bien étamées conviennent mieux. L'eau d'érable vaporisée dans les vases de grès ou des vaisseaux faïencés donne du sucre passablement blanc, surtout si on a soin de faire égoutter convenablement.

On se plaint de la dépense du combustible ; c'est qu'on chauffe en plein air. Il serait infiniment plus économique d'employer quelques briques, même à sec, construire une espèce de canal et placer dessus, trois chaudières. La première recevrait le plus gros feu et le reste de la chaleur se dépenserait sous les autres avant d'entrer dans une petite cheminée ou un tuyeau. Si on n'avait qu'une chaudière, on pourrait faire tourner la flamme en spirale autour de cette même chaudière. La sève de l'érable ne peut se garder plus d'un ou deux jours, autrement elle s'altérerait par la fermentation et le sucre disparaîtrait. On filtera rapidement l'eau d'érable ; on chauffe dans les chaudières accolées au nombre de trois et par un même foyer. La première, la plus grande, qui est la plus éloignée du feu doit recevoir un peu de chaux, très peu. On chauffe jusqu'à ébulli-

tion et l'on enlève les écumes. On fait passer ensuite le liquide dans la seconde où l'on continue l'évaporation ; il se forme de nouvelles écumes que l'on enlève et que l'on rejette dans la première chaudière, laquelle est continuellement remplie par de nouvelle eau. Lorsque la liqueur est arrivé à une consistance sirupeuse, on procède au transvasement dans la dernière chaudière, mais en filtrant à travers des sacs de flanelle, placés au-dessus de cette troisième chaudière. Les tissus de laine, s'ils sont neufs, doivent être ébouillantés à plusieurs reprises, bien lavés et bien séchés à l'air libre ; autrement ils communiqueront une saveur très désagréable. Enfin le sirop est amené à une concentration convenable pour la cristallisation. On reconnaît que le sirop a la consistance désirée lorsque, passant le doigt sur l'écumoire et l'appliquant sur le pouce, on s'aperçoit qu'en écartant brusquement ceux-ci, il en résulte un filet qui se rompt près du pouce et remonte en spirale vers l'index. La cuite est versée dans des moules ou formes où s'opère le refroidissement.

Nous disposons de quelques Tauraux Ayrshire purs que nous n'hésitons pas à recommander aux Sociétés d'Agriculture de Comté ainsi qu'à nos agriculteurs désireux d'améliorer leur bétail comme aptitude laitière.

PERRAULT,  
de Varennes.

---

## REVUE DES PUBLICATIONS LOCALES ET ETRANGERES.

---

### CORRESPONDANCES.

---

#### CORRESPONDANCE DU REV. MESSIRE PILOTE.

Nous regrettons que le Révérend Messire Pilote mette autant de savoir à interpréter nos articles autrement que nous les avons pensés. Il nous semble qu'une œuvre lorsqu'elle est utile et noble doit donner assez de confiance à celui qui l'entreprend pour ne voir dans l'appréciateur qui la discute, bien moins un ennemi, qu'un ami sincère, bravant les dangers d'une discussion pour avancer la cause commune, dût-il avoir le sort du pot-de-terre contre le pot-de-fer. De quel sentiment nous suppose donc animés notre correspondant pour nous accuser d'injustice et d'inconvenance ? Ne se rappelle-t-il plus de ces longues conversations où nous lui avons donné les premiers conseils ? Oublie-t-il qu'il nous doit le seul professeur d'agriculture que possède l'Ecole Ste. Anne. Allons donc nous ne serons jamais injuste envers notre propre œuvre. Nous avons cru nos conseils nécessaires et nous les avons donnés sans injustice ni inconvenance que nous sachions. Car enfin du moment que notre correspondant nous demandait des conseils privément, nous ne pouvions penser qu'il les refuserait lorsque nous les lui donnerions en public. Mais non ! chaque fois que nous avons osé dire quelque chose de Ste. Anne, bien que nous ayons rendu pleine justice à cette institution,

nous avons eu des reproches, le fait est que ne sachant plus comment en parler, nous avons demandé à notre correspondant d'en écrire quelque chose que nous signerions, bien sûr cette fois que nous ne serions pas mal interprétés. Mais bien qu'après une longue conversation notre correspondant en fut venu à donner une interprétation beaucoup moins sévère de notre appréciation, nous fumes surpris de retrouver dans son article une réfutation complète de principes que nous n'avions pas attaqués puisqu'ils étaient les nôtres. Notre loyauté nous défendit de signer, car accepter la réfutation c'eut été accepter l'attaque telle que la réfutation la comprenait; or nous maintenons que l'interprétation était autre que celle que nous voulions lui donner.

Nous avons toujours maintenu et nous maintenons encore qu'une Ecole Spéciale d'Agriculture avec son enseignement complet ferait plus de bien que les écoles de premier et second degré, mais jamais nous n'avons prétendu que ces écoles seraient d'un effet nul, nous avons dit au contraire, et de Ste. Anne en particulier, que ces écoles auraient la plus heureuse influence sur leur voisinage immédiat en propageant les bonnes méthodes. Mais c'est précisément parce que nous voulions les multiplier que nous demandions une école spéciale capable de fournir les professeurs nécessaires à toutes ces écoles. Comme on le verra dans notre chronique, le gouvernement entre pleinement dans ces vues et les dispositions de la nouvelle loi en établissant des régions agricoles, permettraient l'emploi de sommes spécialement affectées à la création de ces écoles dans chaque région et par conséquent dans toute la province. Ce projet, comme on le verra, nous l'avons fortement appuyé et il doit-être une justification de notre manière de voir pour tous ceux qui ont pu croire jusqu'à ce jour que nous nous opposions à l'enseignement du second et du premier degré. Voici au reste une correspondance que nous adresse le Rév. Messire Pilote, qui veut se justifier des attaques portées contre l'Ecole de Ste. Anne. Nous prions le lecteur de vouloir bien relire l'article qui lui a donné lieu, pour se pénétrer du sens de nos mots, avant de nous supposer des interprétations aussi malignes que celles qui suivent.

MONSIEUR.—Je ne puis passer sous silence ce que vous venez d'écrire sur l'école d'agriculture de Ste.-Anne. Depuis le moment de notre entrevue, il y a un mois, jusqu'à celui où j'ai reçu le dernier numéro de votre journal, comptant sur votre loyauté j'espérais que toutes les explications que je vous avais données alors, en réponse à votre appréciation de notre programme publié dans le numéro précédent, seraient franchement et fidèlement reproduites suivant votre promesse. Je le croyais d'autant plus que, pour éviter tout malentendu, je vous les avais laissés par écrit à Québec, tel que convenu. Je n'ai donc pas été peu surpris de ne trouver dans ce que vous venez d'écrire, qu'une simple phrase de ma note, laquelle séparée du reste de mes explications est tout à fait insuffisante, puisque l'idée qu'elle exprime a tout son développement dans ce qui suit. Je vais tâcher de réparer votre omission.

Dire que " tout l'enseignement agricole de Ste.-Anne se résumera dans un cours d'agriculture pratique dans lequel le professeur s'aidera comme accessoires des données de la chimie, de la géologie, du génie rural, etc. Ce n'est pas dire as-



sez ; il aurait fallu ajouter " que l'enseignement de ces différentes branches de la science agricole serait subordonné au cours principal qui aura pour objet l'agriculture pratique avec toutes ses applications spéciales." Il aurait fallu ajouter que notre programme ne promet pas des cours développés de botanique, de chimie agricole, de génie rural, etc. ; qu'au contraire il y est formellement dit que l'on enseignera des éléments de géométrie, des notions d'arpentage, des éléments de physique, de chimie et de botanique, etc.—Et pour éviter toute équivoque, les mots *éléments* de géométrie, *notions* de physique, de chimie, etc. ont leurs explications dans le programme même, à la suite de l'énoncé de chacune de ces sciences. Ainsi pour la géométrie, l'enseignement consistera dans l'étude du mesurage de la *surface* et du *cubage* des *solides* (les mots soulignés sont dans le programme.) La physique, la chimie et la botanique sont étudiées seulement dans leurs rapports les plus immédiats avec l'agriculture. Dans l'étude du génie rural on ne s'occupera que de la construction des *bâtiments de ferme* dans les conditions voulues d'hygiène, d'économie et de facilité de service, *des routes, des ponts et clotures*. Dans les leçons d'art vétérinaire il ne sera pas question, comme dans les grands cours, d'anatomie descriptive, de physiologie, de pharmacologie, ni de l'étude des maladies des animaux. On ne s'occupera que de l'*extérieur*, ou des caractères principaux des différentes races, *de l'hygiène, de l'élevage et de l'engraissement des animaux domestiques*. Et ainsi des autres matières d'enseignement portées au programme. C'est ainsi que l'enseignement agricole moyen est compris en France. Qu'y a-t-il donc en tout ceci de si effrayant ? Un cultivateur instruit dans son métier ne doit-il pas savoir un peu de toutes ces choses ? Faut-il absolument que les écoles qu'on lui prépare soient garnies d'une demi-douzaine de professeurs en titre et d'autant de répétiteurs comme à Grignon ? N'y a-t-il pas un milieu possible entre un enseignement purement élémentaire, suffisant néanmoins pour éclairer tous les procédés ordinaires de culture, et un enseignement développé, approfondi et poussé jusqu'aux dernières limites de la science ? Si ce juste milieu n'est pas une fantaisie d'imagination, l'école de Ste.-Anne mérite-t-elle le reproche que vous lui avez adressé dans votre avant dernier numéro ? Est-ce une entreprise hardie même téméraire comme vous l'avez écrit ! D'après ce que je viens de dire vos lecteurs comprendront sans peine l'injustice de votre critique et l'inconvenance de votre langage. Cela me suffit.

Dans votre chronique du mois de Février, pour me mettre en opposition avec moi-même, vous avez cité mon plan d'organisation de l'enseignement agricole de 1858 et le programme de 1860. Et pour mieux faire ressortir la contradiction vous les avez mis en regard. C'est une petite ruse de guerre pour surprendre la bonne foi de vos lecteurs, et les amuser à mes dépens. Voyons comment vous y avez réussi.

D'après le " Plan de 1858" les écoles de premier degré sont " destinées à former des agronomes parfaitement au fait des règles de l'art et de la science. Elles fournissent des professeurs aux fermes-écoles."...Cela dit assez que l'enseignement doit y être très développé et aussi complet que possible dans toutes ses branches. Au contraire dans le " programme de 1860" il est question d'une

école de second degré dont "le but est de former aux pratiques de la bonne agriculture les fils des propriétaires ruraux qui se destinent à cultiver plus tard " pour leur propre compte"—(Voyez la première ligne du Prospectus que vous avez publié.) Donc l'enseignement doit y être restreint aux strictes exigences des besoins réels des élèves, c'est-à-dire, être élémentaire, quoique touchant un peu à toutes les sciences dont "une bonne agriculture pratique agricole" a besoin au moins dans une certaine mesure. C'est pour cela que ce même programme promet des *notions* de géométrie, des *éléments* de physique, de chimie et de botanique, des *principes généraux* de culture, etc.

Tout cela est facile à comprendre. Quand on est habitué à de semblables études, désintéressé, et sans parti pris, toute méprise est impossible. Les mots *principes généraux* de...*notions*, de...*éléments*, de...répétés par vous même presque dans chacune des huit matières énumérées dans votre citation, vous disaient assez qu'ils ne s'agissait pas d'un enseignement développé, approfondi, complet.

Former "aux pratiques de la bonne agriculture," veuillez bien remarquer ces mots ; c'est-à-dire, former de bons cultivateurs pratiques et non des prétentieux à la haute science agricole, comme vous voudriez qu'on le fit. Or pour être bon cultivateur pratique, c'est-à-dire, bien cultiver son champ et en tirer le meilleur parti possible, il n'est pas nécessaire d'être très versé dans la physique, la chimie, les mathématiques, l'architecture rurale, l'anatomie des animaux, l'art de guérir leurs nombreuses maladies, etc. Mais il faut un peu de tout cela ; car la bonne pratique agricole tient à toutes ces sciences. Il faut donc en enseigner au moins les *éléments* dans les écoles spéciales en faveur des jeunes gens qui veulent suivre la noble carrière de leurs pères. C'est ce que Ste.-Anne voudrait et ce que vous paraissez trouver *hardi et téméraire*.

Vous dites que "Ste.-Anne tient au titre d'école de second degré de nom et de " fait, maintenant et pour toujours." Ce dernier mot *toujours* est de trop ; je ne l'ai jamais dit. Nous ne savons pas, ni vous ni moi, ce que le Collège de Ste.-Anne pourrait trouver bon de faire plus tard, si les circonstances devenaient favorables à l'organisation d'un école de premier degré. Rien n'empêche que notre école ne puisse avec le temps se transformer en école de degré supérieur. C'est avant tout une question d'argent. Pour vous, une telle école coûterait la bagatelle de \$40,000, sans compter sans doute les extra qui, en semblables calculs, dépassent souvent la première estimation. Pour moi, si j'avais l'honneur d'être appelé plus tard à prêter mon faible concours à une œuvre pareille à Ste.-Anne, après que notre école aura fait ses preuves sur un bon nombre d'élèves, et que tous les services de la ferme auront été bien organisés, je me contenterais de beaucoup moins du quart de cette somme.

Vous trouvez que nous n'avons pas été assez loin dès le premier pas. Vous auriez voulu de suite une école de premier degré. A part la question d'argent, bien des raisons s'opposaient à une telle entreprise ici, dans les circonstances actuelles. Quand il s'agit de faire pour la première fois l'application d'une idée toute nouvelle, et qui doit avoir des résultats d'une grande portée, la prudence conseille d'aller doucement. Elle veut que l'on procède du plus au moins connu,

du plus facile au moins facile. Elle défend la précipitation et surtout les opinions trop exclusives.

Vous dites souvent qu'il faut commencer par la tête avant de s'occuper des membres. Cette raison est spécieuse. On peut répondre que quand il s'agit de construire un édifice il faut commencer par la base et non par le faite ; quand on veut monter il faut suivre les degrés de l'échelle et prendre le temps d'arriver au sommet. Autrement pour vouloir arriver trop vite on s'expose à des enjambés compromettants, à des chutes déplorables.

Il ne me reste plus qu'une chose à relever dans votre dernière chronique, et ce n'est pas la moins grave. Vous dites " que vous vous étiez flatté que le Collège de Ste.-Anne restreindrait encore son cours d'études classiques au strict nécessaire, ce qui est bien peu de chose, et remplacerait les lettres par les sciences. Dès lors les élèves en sortant d'une institution où ils auraient puisé les éléments des sciences naturelles seraient admirablement disposés à suivre un cours spécial d'agriculture. Il y avait là la réalisation de nos plus beaux rêves : et nous espérons encore."

Beau rêve en effet que celui qui fait voir une grande institution classique, la seule pour tout un district de plus de cent mille âmes, se transformer tout à coup en simple école de sciences naturelles pour préparer des élèves à un cours spécial d'agriculture ! Sans doute que, comme bon patriote canadien, ami des institutions de votre pays, vous seriez le premier à souscrire à une telle transformation équivalant à un anéantissement !

" Restreindre notre cours d'études au strict nécessaire. . . . remplacer les lettres par les sciences !" Qu'est-ce que le *strict nécessaire* d'un bon cours classique ? L'étude des langues mortes, de l'histoire, de la littérature, de l'éloquence, et de la philosophie intellectuelle et naturelle, n'est-ce pas ? Qu'avons nous de plus ici de même que dans les autres collèges classiques de la Province ?

Vous avez dû lire dans le dernier alinéa de notre prospectus, la déclaration suivante : " Cette école quoique sous le contrôle de la corporation ne se fait pas dans le collège ; c'est une œuvre à part, ayant sa vie propre, sa direction et son enseignement distincts. Aucun élève du collège ne s'y rendra pour y recevoir des leçons d'agriculture ; de sorte que le cours d'études classiques ordinaires ne sera en rien altéré. Il restera de 9 à 10 ans comme par le passé." Une déclaration si précise ne vous a cependant pas empêché de dire en finissant : *nous espérons encore*. Vos lecteurs ne manqueront pas d'apprécier toute la convenance et surtout l'à propos d'une telle *espérance*. Pour moi je n'ai rien de plus à dire.

Agrérez, Monsieur le Rédacteur l'assurance de ma haute considération,

F. PILOTE, *PRES.*

## GÉNIE RURAL.

EXPÉRIENCE EN PRÉSENCE DE L'EMPEREUR DE LA CHARRUE À VAPEUR DE M. FOWLER.—LE CHARIOT AMÉRICAIN.

Le programme de réformes économiques, tracé par l'empereur dans sa lettre à M. le Ministre d'Etat, aura pour résultat immédiat d'appeler l'attention des hommes pratiques vers le développement des richesses du sol, qui doivent être pour la France un des plus précieux moyens d'échange. On peut donc affirmer que l'agriculture en particulier est destinée à recevoir des modifications apportées à nos relations commerciales, une forte, une féconde impulsion. A ce point de vue, tous les systèmes, tous les procédés qui tendent à économiser sur le travail agricole, à leur donner une plus grande activité, méritent au plus haut point d'être sérieusement examinés et encouragés.

Nous avons assisté le 1er Février aux expériences privées qui ont été faites à la ferme impériale de Vincennes, en présence de l'empereur, de la charrue à vapeur de M. Fowler, dont le mérite a été reconnu dans un grand nombre de concours, et qui a obtenu à la grande exposition de Chester la prime de \$2,500, offerte depuis longtemps au meilleur système de culture à vapeur, et a été récompensé en France dans le grand concours régional. Depuis ces premiers et éclatants succès, des modifications sérieuses ont supprimé toutes les imperfections signalées à l'origine, et l'on pourrait dire que c'est un système nouveau que M. de Baulny a fait fonctionner dernièrement en présence de l'empereur.

L'empereur prévenu des améliorations apportées à un système dont on connaissait déjà les bons effets, avait exprimé le désir d'assister à un nouvel essai, et avait désigné son domaine de Vincennes pour servir aux expériences.

Le 1er Février vers 2 heures, Sa Majesté arriva à la ferme de Vincennes, en chaise de poste, accompagnée du général de Beville, son aide de camp. Parmi les rares spectateurs attirés par cette intéressante expérience, nous avons remarqué M. Drouin de l'huys, M. Mosselman et M. Ernest André.

A peine l'Empereur eut-il mis pied à terre qu'il fut frappé tout d'abord des changements qu'avait subi le système et félicita M. de Baulny des perfectionnements qu'un seul coup-d'œil lui avait fait reconnaître. Sa Majesté donna elle-même le signal au mécanicien placé sur la locomobile, et l'opération commença. La charrue mise en mouvement, creusa son sillon avec une régularité parfaite et avec tant de rapidité que les personnes qui suivaient le travail de la machine avaient peine à suivre sa marche, et étaient obligés de prendre le pas de course.

Pendant une heure et demie que la machine a fonctionné sous les yeux de l'empereur, il ne s'est produit aucune défectuosité soit dans le mécanisme, soit dans le travail. Le résultat obtenu permet de conclure qu'au moyen de cette puissante machine on peut facilement labourer, herser et rouler 15 arpens de terre dans les longs jours d'été. On doit ajouter à tous ces avantages la possibilité d'adapter au système un semoir mécanique.

L'Empereur s'est montré extrêmement satisfait du résultat de l'expérience et a exprimé en particulier à M. de Baulny la satisfaction que lui a fait éprouver une invention qui doit seconder heureusement sa sollicitude pour l'avancement et la prospérité de l'agriculture.

Sa Majesté avant de se retirer a donné une preuve nouvelle de cette sollicitude qui le porte à récompenser les services utiles. M. le Vicomte de Baulny lui a présenté un des ouvriers, le Sieur Lachambre, de Villeroy, qui a secondé avec autant d'intelligence que de dévouement les efforts qu'il fait lui-même pour po-

pulariser l'emploi de la machine de Fowler, et l'a recommandé à la bienveillance de Sa Majesté. L'Empereur adressa à cet excellent ouvrier des paroles pleines d'intérêt, et lui a accordé une médaille agricole de première classe.

Les encouragements donnés par l'Empereur à M. de Baulny recommandent tout particulièrement le système dont il est l'importateur, et inspirent certainement aux agriculteurs éclairés le dessein de répandre une des applications les plus fécondes de la vapeur au travail le plus véritablement utile à la richesse et à la puissance de la France.

FERRÉ

*Le chariot américain.*—Dans mon opinion, les objections faites au chariot, comme véhicule agricole, proviennent de ce qu'en France, et probablement aussi en Angleterre, on ne sait ni le construire ni le diriger.

Généralement le chariot, suppose une lourde machine qui exige au moins la force de quatre bons chevaux, et admet probablement, pour obvier à la maladresse ou plutôt à l'inexpérience du conducteur, que l'avant-train doit nécessairement passer sous la caisse.

De là de prétendus inconvénients signalés qui s'anéantissent si vous réformez ce que l'expérience prouve être un vice de construction.

Mais pourquoi, si l'on veut opérer sainement, comparer un chariot à quatre chevaux à une charrette à un cheval ?

N'est-il pas possible de construire, d'une manière tout à fait satisfaisante, des chariots à un, deux et quatre chevaux, selon le besoin ?

J'ai habité, comme cultivateur, pendant plusieurs années les États-Unis d'Amérique, et je n'y ai vu, d'un bout à l'autre du pays, employer pour le service des fermes, que le même chariot à un, deux ou quatre chevaux, de construction très-légère comparativement à n'importe quel véhicule agricole qui se fasse en Canada.

Le chariot ou wagon, comme on l'appelle dans le pays, se compose d'un train qui, au moyen de la ficelle qui réunit l'assemblage des roues de derrière à celle de devant, s'allonge et se raccourcit à volonté. Sur ce train on place, soit une caisse foncée, soit un châssis, soit pour le transport des gerbes et fourrages, une longue plate-forme. De forts cerceaux, assujettis sur les pièces de bois qui tiennent cette plate-forme assemblée, surplombent au-dessus des quatre roues et permettent de donner à la charge une grande largeur ; la charge est alors montée carrément et présente en raison de sa largeur beaucoup de solidité.

L'avant-train ne passe jamais sous la caisse, ce qui permet de l'établir aussi bas que celle de n'importe quelle charrette.

De là vient, de la part du conducteur, nécessité de quelque adresse qui s'acquiert bientôt, quand il se trouve dans l'obligation d'en faire usage.

Pour tourner, par exemple, dans un espace étroit, il faut avancer et reculer en biais, de telle sorte qu'au moment de tourner, le train de derrière se trouve précisément dans la direction opposée à celle où le train de devant doit tourner. La voiture est alors presque dans la direction où elle doit aller.

Si vous avez besoin d'un chariot à bascule, il suffit de faire disposer la même caisse de telle façon qu'elle avance très-peu sur le train de devant ; les quatre roues devront être aussi rapprochées que possible. La caisse, retenue au-dessus des roues de derrière par un simple crochet qui passe dans un fort piton, recevra du conducteur, à volonté, le mouvement de bascule, pourvu qu'il ne charge pas trop lourdement. La même voiture sert indistinctement pour les chevaux et pour les bœufs, ce qui n'est pas un petit avantage de premier achat.

En Amérique la presque totalité des chemins sont tout simplement des routes de terre. Au printemps, quand le sol commence à se raffermir, on bouche les trous et on facilite de chaque côté l'écoulement de l'eau tant bien que mal, et au bout d'un temps très-court, la route devient excellente par suite de la facilité que donne au conducteur l'attelage à deux chevaux pour éviter les mauvais pas.

Sur ces routes, si mauvaises qu'elles soient, il y a des trous, mais jamais d'ornières.

En temps de neige ou de verglas, toute espèce de mode d'enrayage pour la charrette est insuffisant. Empêchez les roues de tourner, elles glisseront. Avec le chariot vous avez la facilité d'arrêter une ou deux des roues avec une forte chaîne à mailles allongées, juste au niveau du sol, et vous la disposez de telle façon que l'une des mailles laboure le sol et la neige en avant de la roue. Par ce moyen, dans les descentes rapides, vous obtenez un enrayage très-énergique.

Vous le voyez, Monsieur, toutes ou presque toutes les objections faites au chariot sont résolues ou réfutées par la pratique américaine, et l'on peut citer à l'avantage du chariot ;

- 1er Possibilité d'allonger le train à volonté ;
- 2e Enrayage efficace en temps de neige ;
- 3e Economie dans l'achat des harnais ;
- 4e Faculté bien connue d'employer des animaux de toute force et de toute taille ;
- 5e Même voiture pour les chevaux et pour les bœufs ;
- 6e Possibilité de changer à volonté et à l'instant la caisse et même de la supprimer complètement pour charrier de longues pièces de bois ;
- 7e Le chariot se tirera mieux d'affaire dans un terrain peu consistant que la charrette, à charge égale ;
- 8e Entretien facile et peu coûteux des chemins, d'où disparaissent immédiatement les ornières.

Mais confiez cet excellent véhicule à votre charretier, il vous le versera, le brisera afin de ne pas changer ses habitudes et sa routine, et vous ne réussirez à le faire employer qu'avec de la persévérance et de l'énergie.

Léo. SUBSY, *cultivateur.*

## AGRICULTURE.

### DES PRAIRIES NATURELLES.—LES TRAVAUX DE L'ANNÉE AGRICOLE.

#### DES PRAIRIES NATURELLES.

“ Qui a du foin a du pain.”

Trop souvent on estime le produit d'une exploitation d'après la surface ensemencée, c'est une erreur : on doit le calculer d'après le cube de la terre remuée et la quantité d'engrais mise dans le sol. La production est dans un rapport géométrique avec ces deux éléments : ce qui révèle l'importance des labours profonds et des engrais abondants. Mais cette double condition de culture exige un grand nombre de bestiaux, et, par suite, pour nourrir ceux-ci, une grande quantité de fourrages.

Ce n'est pas par eux-mêmes, c'est par leur nourriture que les animaux donnent de l'engrais, et ils le donnent en raison de la quantité de fourrages qu'ils reçoivent ; partant, produire des fourrages, c'est créer des engrais, et partant la production fourragère est le but principal de tout agriculteur ; d'où il suit évidemment que dans tous les pays du monde, mais surtout dans les contrées pauvres la bonne culture n'est avantageusement praticable qu'avec le secours des prairies naturelles ou permanentes. Partout où l'irrigation a lieu naturellement et où elle

est possible par la main de l'homme, il faut créer des près ; c'est le plus sûr moyen d'empêcher le ravinement occasionné par le débordement des cours d'eau et de profiter d'une richesse immense trop souvent perdue. Mais comme toutes bonnes choses, ce principe de l'utilité des prairies a des limites, et qui les dépasse est fatalement conduit à un but diamétralement opposé. Ainsi, dans quelques contrées où le terrain et le climat se prêtent à la formation des prairies naturelles, on a mis toutes les terres en pâturages. Cette pratique était excellente à l'époque où la France était plus mal cultivée, où la production fourragère était moins abondante et l'engraissement à l'étable moins répandu, et au temps surtout où les chemins de fer n'existant pas, l'approvisionnement en bétail des grandes villes était quasi le monopole de ces contrées ; mais aujourd'hui que le rayon d'approvisionnement est plus étendu et que les moyens de mieux cultiver sont plus généralement connus, une grande partie des herbages, surtout ceux situés dans des lieux élevés, pourraient être livrés à la charrue avec avantage, et produire alternativement des céréales, des racines et des fourrages artificiels ; et ces terres étant propres à cette triple production et surtout aux deux dernières, produiraient dix fois plus de substances alimentaires que lorsqu'elles étaient en pré. Ce que nous indiquons devient de jour en jour une nécessité plus grande, l'éducation perfectionnée du bétail exigeant une plus longue stabulation que la méthode extensive.

Quelques cultivateurs des pays d'herbages ont rompu avec la routine et ont pratiqué ce que nous signalons, et ils s'en sont parfaitement trouvés ; de là est née l'opinion de plusieurs agronomes de détruire partout et quand même les prairies naturelles, pour faire place aux cultures sarclées et aux fourrages artificiels. ne voyant pas que l'application trop générale d'une vérité conduit infailliblement à des mécomptes. Aujourd'hui, une réaction en sens contraire semble s'opérer : on conseille la formation des prairies, et nous nous en réjouissons.

Un agronome vient de remettre en honneur la prairie permanente, trop longtemps négligée, négligée surtout dans les contrées où la nature se refusait d'en donner spontanément, là surtout où il y en avait le plus grand besoin. M. Gœtz pensant avec raison que par le foin on a du blé, et que pour obtenir ce dernier il faut d'abord avoir des fourrages, a fait tous ses efforts pour trouver les moyens de former des près. Pour cela, il applique judicieusement toutes les ressources de la *culture progressive* : il draine sa terre quand il en est besoin, la défonce à une grande profondeur, la débarrasse soigneusement de toutes les mauvaises herbes, enlève les pierres, aplanit la surface et l'enrichit de la façon la plus copieuse et ; sa terre ainsi préparée, il sème, d'après la composition de son sol, les graminées qui y réussissent le mieux ; il obtient alors des récoltes qu'il estime devoir rendre 300 bottes. de fourrages secs, avec une dépense modérée.

De là des calculs magnifiques, qui, s'ils étaient assis sur des bases vraies, feraient de la culture, cette science si complexe, si difficile, un art à la portée du premier venu, sans avoir besoin de recourir à un apprentissage qui, de notre temps, est si long que l'on peut dire qu'il ne finit jamais. Nous avons le plus grand désir de voir se réaliser les belles promesses de M. Gœtz, mais nous craignons que par des causes qui lui ont échappé, elles ne tombent dans l'oubli, comme tant d'autres prétendues découvertes ; et puisse cet oubli ne pas venir à la suite de nombreux mécomptes éprouvés par des gens qui, sans réflexion, se laissent entraîner par les charmes de si belles apparences ! Nous voyons déjà des écrivains agricoles qui ont cependant de l'expérience, s'abandonner, dans les plus honorables intentions, à la louange exagérée d'une méthode dont les *résultats économiques* sont encore problématiques. Quant à nous, nous attendons que M. Gœtz ait montré au public des faits capables de faire apprécier sa *découverte*. Nous lui promettons alors tout notre concours. On dira que nous doutons du succès. Notre pessimisme peut déplaire, et l'on nous considérera comme un ennemi du

progrès ; mais ne serait-ce pas le cas d'appliquer l'adage : *Mieux vaut un sage ennemi qu'un ignorant ami*. Examinons un peu la méthode Gœtz, et nos lecteurs jugeront si nous avons raison.

Nous sommes à l'œuvre depuis bientôt dix ans, nous avons fait de nombreuses améliorations, des prairies permanentes ont été établies par nous, et nous ne pouvons nous rendre compte comment M. Gœtz peut drainer, labourer, défoncer, épier, enrichir le sol, comme il le fait, ensemer, etc., et tout cela avec la modique somme de \$60 ! c'est peut-être son secret ; le ferait-il, ce n'est là que la plus faible mise de fonds d'une exploitation augmentant ses fourrages.

Nous l'avons vu à la besogne, et nous ne pensons pas qu'il agisse autrement que tout le monde. A l'entendre, il peut appliquer sa méthode dans tous les terrains, bons et mauvais, secs et humides ; il compte toujours sur le produit moyen de 300 bottes à l'hectare : il prétend ne faire produire aux terres que les graminées qu'il voudra ; il veut, ce semble, faire croire qu'il enlève aux plantes adventices le droit qu'elles ont de venir spontanément dans les prés ; enfin il va jusqu'à dire qu'il peut faire donner à ses prés les herbes qu'exigent les différentes espèces de bétail. On n'a qu'à lui indiquer les animaux que l'on veut élever ou engraisser, et il fait pousser les plantes que ces animaux préfèrent ; il peut avoir autant de division dans ses prés qu'il a d'espèce de bétail, et suivant qu'il veut en tirer tel ou tel parti ; peut-être arrivera-t-il à produire une nourriture variant suivant les âges !

Prenez garde, M. Gœtz, votre manière d'opérer a du bon mais vous connaissez le proverbe : " Qui prouve trop ne prouve rien : à force de tirer la ficelle vous pourriez la casser.

Il est toujours dangereux d'exagérer les résultats d'une découverte (si l'on peut appeler de ce nom la méthode de M. Gœtz). D'abord cela n'est pas prudent lorsque l'on sait ne pouvoir pas tenir ce que l'on promet, et serait-on de bonne foi, si l'on attire outre mesure l'attention du public, il vous surveille trop et claque des mains à la moindre déconvenue ; on donne raison à ses détracteurs et l'on se fait des ennemis. Il suffit de prendre pour exemple ce qui arrive à propos de la plus belle découverte agricole de nos temps modernes, du drainage : quelques publicistes ont tellement préconisé cette opération, en affirmant qu'elle était utile partout que des agriculteurs, ayant pris au pied ce qu'on leur disait, ont drainé des terres, et des prairies surtout, qui sont devenues, par suite, des champs presque stériles ; et de là une grande réaction qui, au lieu d'avancer, a retardé l'adoption d'une pratique qui est si lucrative lorsqu'elle est faite avec discernement. N'en serait-il pas de même du système de M. Gœtz, qui, loin d'avoir fait ses preuves, est encore à l'état de problème à résoudre ?

En résumé, la méthode enseignée par M. Gœtz est excellente en ce sens qu'elle montre, comme le dit si sagement M. Lecouteux, la puissance d'une culture extensive sur les terres les plus médiocres ; elle démontre la possibilité de récolter des fourrages dans des terrains considérés jusqu'ici comme les plus rebelles à cette espèce de production, et dont la mise en culture était regardée, par suite, comme de toute impossibilité. Mais, sans vouloir rien ôter au mérite de M. Gœtz nous devons dire que d'autres avant lui, sur cette terre si ingrate de la Sologne, ont prouvé que l'on pouvait créer des prés naturels donnant abondamment, et cela par des moyens moins coûteux et plus à la portée des cultivateurs.

M. Menard, que l'on doit citer toutes les fois qu'il s'agit d'amélioration réellement pratique en Sologne, a formé des prairies qui lui donnent d'abondants produits ; sa méthode, à lui, consiste à assainir, défoncer et parfaitement fumer avant l'ensemencement, et il entretient la fertilité en répandant, au moyen d'un tonneau, le purin de ses animaux, dans lequel il met du guano comme engrais : ce mode de fumure de la prairie permanente est le plus favorable pour la végétation de l'herbe. Nous l'employons avec un plein succès depuis plusieurs années. Dans beau-



coup de cas, en faisant au sol toutes les avances que fait M. Goetz, on pourrait obtenir, comme tant d'autres cultivateurs, des luzernes et des racines, qui donnent des produits fourragers plus abondants, que les graminées ; le prix de revient du fourrage est moins élevé, et, par suite, l'engrais est produit à meilleur marché.

Donc il ne faut pas être systématique et vouloir appliquer toujours et partout la culture riche et active à la production des fourrages par la prairie permanente et qui le conseille, conseille une erreur.

Il vaudrait mieux consacrer une partie des capitaux aux améliorations des prés déjà existants que d'en créer de nouveau ; on serait souvent plus assuré de retirer de son argent un intérêt plus élevé, d'autant que ces prés n'exigent, pour devenir parfaits, qu'une partie des travaux que fait M. Goetz, sur le sol qu'il veut convertir en prairie, et que la somme qu'il dépense sur un hectare servirait à l'amélioration de trois ou quatre. Ainsi beaucoup de prés bas et marécageux n'auraient besoin que de drainage pour en déculper la valeur ; d'autres, avec quelques dépenses, recevraient les bienfaits de l'irrigation, et enfin un grand nombre doubleraient leurs produits par le simple emploi de guano mis à la dose de 150 lbs. dose de beaucoup moins élevée que celle de M. Goetz ; seulement il faut avoir soin de ne répandre cet engrais qu'en dissolution ou en suspension dans le purin, c'est le mode le plus certain de toujours faire produire des effets à ce puissant engrais, qui, répandu autrement, ne porte pas dans les années de sécheresse.

FAVRET.

#### LES TRAVAUX DE L'ANNÉE AGRICOLE.

Quand des feux de l'été, brûlante et pénétrée,  
Par l'onde et les zépbirs la Terre est tempérée,  
Et qu'enfin les guérets au froment destinés  
Par vos derniers labours ont été retournés ;  
Il est un autre soin le choix de la semence  
Peut de votre récolte augmenter l'abondance.  
Vous-même, entre vos blés choisissez les plus beaux,  
Ou dans les fonds voisins cherchez-en de nouveaux.  
Portez dans vos sillons cette race étrangère ;  
Le grain toujours le même à la fin dégénère :  
Les suc qu'il chérissaient, épuisés et perdus,  
Aux épis languissans ne se présentent plus.

Il est des laboureurs dont la main attentive,  
Dans l'eau jointe à la cendre, au nitre, à la chaux vive,  
Le prépare, l'éprouve, et souvent leurs guérets  
Se couronnent d'épis plus beaux et plus épais.  
Sous des feux tempérés déposez la semence,  
Soit lorsque le Soleil préside à la Balance ;  
Soit lorsqu'en la quittant, il abrège son cours :  
Surtout des noirs frimats n'attendez pas les jours.  
Le blé trop tôt semé produit une herbe oisive ;  
Mais le froid fait périr la semence tardive.

A peine le sillon l'a reçu en son sein,  
Le germe impatient se dégage du grain ;  
Et bientôt, pour le prix d'une longue culture,  
Vous verrez vos guérets se parer de verdure.  
Mais lorsqu'au Capricorne, en sa course arrêté,  
Le Soleil ne répand qu'une faible clarté,

La terre est sans vigueur, et la racine tendre  
 Ne peut la pénétrer, se nourrir et s'étendre.  
 Dans cet asile heureux, les germes endormis,  
 Evitent des hivers les souffles ennemis.

Aussitôt que vers nous revole l'Hirondelle,  
 Du printemps attendu messagère fidèle,  
 Si l'herbe des épis fait paraître à vos yeux  
 De ses vains ornements le luxe ambitieux ;  
 Craignez de vos moissons l'abondance stérile,  
 Et livrez aux Agneaux tout ce luxe inutile.

La terre aux doux Zéphirs confie enfin ses dons ;  
 Je vois naître avec eux les herbes, les chardons.  
 Ah ! si vous n'arrachez leur tige dangereuse,  
 Ils étouffent la graine encor tendre et laiteuse.

L'épi dans les cloisons lui donne un abri sûr :  
 Bientôt sa chevelure annonce un âge mûr ;  
 Elle forme un rempart qui garantit sa tête.  
 De l'effort des Oiseaux, des coups de la tempête.

Le Printemps règne encor quand Zéphire amoureux  
 Vole sur les épis et se joue avec eux ;  
 Caressés de son aile, à son souffle dociles,  
 Affermis et flottans sur leurs tuyaux mobiles,  
 Je vois leurs rangs épais se presser et s'ouvrir,  
 Se courber, se dresser ; ils paraissent courir.  
 Ainsi, jouets des vents, au gré de leurs haleines,  
 Roulent les flots légers sur les humides plaines.

Mais quand du Roi des Rois le terrible courroux  
 Lance sur vos moissons ses redoutables coups,  
 Toute industrie est vaine ; à vos justes alarmes  
 Il n'est d'autre secours que vos vœux et vos larmes.  
 Une vapeur paraît, s'étend et s'épaissit,  
 Le jour pâlit, l'air sifle, et le Ciel s'obscurcit.  
 Dans le sein d'un nuage assemblant les tempêtes,  
 La main de l'Eternel les suspend sur nos têtes.  
 Il vient, et devant lui s'élancent les éclairs ;  
 Son trône redoutable est au milieu des airs ;  
 Il abaisse les Cieux ; l'orage l'environne ;  
 Les vents sont à ses pieds, la flamme le couronne ;  
 La foudre étincelante éclate dans ses mains :

Elle part, elle frappe, elle instruit les Humains,  
 De ses traits enflammés, voyez les tours brisées,  
 Les rochers abattus, les forêts embrasées.  
 La terre est en silence, et la pâle frayeur  
 Des Peuples consternés glace et fêtrit le cœur.  
 De ses traits meurtriers la grêle impitoyable  
 Bat les tristes épis, les brise, les accable ;  
 Tous les vents déchainés arrachent des sillons  
 Les blés enveloppés dans leurs noirs tourbillons ;

Les torrents en fureur des montagnes descendent ;  
 Les fleuves débordés dans les plaines s'étendent ;  
 Les champs sont submergés, les épis ne sont plus.  
 O ! travaux d'une année ! un jour vous a perdus.

Plus heureux cependant les Habitants tranquilles.  
 Des rives que le Nil aime à rendre fertiles.  
 Sur leur tête toujours se lève un Soleil pur ;  
 Le Ciel calme et serein se peint d'or et d'azur.

O vous, sur qui le Ciel répand moins de faveurs,  
 Attendez du Lion les plus vives ardeurs !  
 Peinte par le Soleil, de ses couleurs parée,  
 Comme lui dans ce temps la récolte est dorée :  
 L'épi courbe la tête, et du sein d'un buisson  
 La Cigale à grands cris appelle à la moisson.  
 Déjà pleine d'ardeur une paisible armée,  
 Prend en main la faucille ; au travail animée,  
 Elle coupe les blés ; sans ordre répandus,  
 Au milieu des guérets ils restent étendus.  
 Bientôt mis en faisceaux, on les lie, on les laisse.

Vos gerbes cependant dans la grange entassées  
 S'élèvent jusqu'aux toits, autour des murs placées.  
 Une aire est au milieu ; le fléau dans vos mains  
 Force l'avare épi d'abandonner ses grains.  
 Le lévier voltigeant au gré de votre adresse,  
 Sur les épis rangés retombe avec justesse :  
 La terre retentit sous les coups redoublés ;  
 La paille et le froment volent entre-mêlés.

Le crible que dans l'air tourne une main légère,  
 Sépare le froment de la poudre étrangère ;  
 La paille vole, fuit, et le grain épuré  
 Va remplir vos greniers d'un dépôt assuré.

Ce temps de l'abondance est un temps d'allégresse ;  
 L'Homme possède enfin sa première richesse.  
 Tels qu'après la tempête on voit les matelots,  
 Dans le port désiré goûter un doux repos ;  
 Ainsi les Laboureurs, tranquilles dans leur aire,  
 Trouvent de leurs travaux le terme et le salaire.  
 Tout annonce la joie ; on croirait qu'aux hameaux,  
 Chaque jour l'Hyménée allume ses flambeaux ;

Pour vous, allez choisir des greniers favorables ;  
 Aux chaleurs, aux frimats qu'ils soient impénétrables ;  
 Ouverts aux Aquilons, de leur souffle contents,  
 Qu'ils préservent le blé des humides Autants ;  
 Que des yeux attentifs avec soin le visitent ;  
 Que de robustes mains l'étendent et l'agitent.  
 Des extrêmes ardeurs redoutez la saison ;

Enfin de vos greniers la récolte sortie,  
 Porte de toutes parts l'abondance et la vie ;  
 Et toujours circulant dans les climats divers,  
 Elle anime, répare et soutient l'Univers.

## ZOOTECHE. NIE.

## RÈGLES D'ÉQUITATION NÉCESSAIRES AUX CULTIVATEURS.

Les cultivateurs produisent et élèvent les chevaux, mais généralement ils ne savent pas faire leur éducation. Beaucoup ne savent ni les monter ni les conduire, et c'est un grand mal. Pour être vraiment connaisseur en chevaux, il faut être cavalier et cocher. On n'apprécie bien réellement les moyens d'un cheval, qu'après l'avoir, selon sa destination, monté ou conduit étant attelé ; et le cheval à vendre acquiert une grande augmentation de valeur, s'il est déjà bien dressé, tandis que bien de jeunes chevaux sont gâtés pour toute leur vie, par la faute de celui qui, le premier, les a montés ou attelés.

“ Dans toutes les oppositions ou défenses du cheval, le tort est toujours du côté du cavalier. Si le cheval n'obéit pas, c'est que l'homme chargé de le diriger n'a pas employé les moyens convenables pour obtenir l'obéissance, ou le plus souvent même a usé de moyens directement contraires.”

“ La véritable science d'un bon écuyer consiste à développer aussi bien les qualités morales que les qualités physiques de son cheval.”

“ L'action de l'homme sur le cheval peut être assez puissante pour rendre le mauvais médiocre, et le médiocre bon.”

Tous ceux qui ont à conduire des chevaux ne sauraient trop se pénétrer de ces vérités. Je suis loin de vouloir que tout éleveur soit un habile écuyer ; J'ai encore moins la prétention de faire ici un cours d'équitation, mais j'engage les jeunes gens, fils de cultivateurs, qui ont tous les jours occasion de monter à cheval, à apprendre à être solides à cheval et à s'y placer avec grâce, à bien conduire leurs chevaux et de manière à tirer d'eux tout le parti possible.

L'équitation était autrefois considérée par la noblesse comme la partie la plus essentielle de l'éducation. Dans la maison du roi, les places de la grande écurie appartenaient exclusivement à l'aristocratie. Les chefs de manège devaient être gentilshommes. Tous les hommes de cheval célèbres de ce temps-là sont titrés. Aujourd'hui, on s'inquiète trop peu de l'équitation, on n'en sent pas assez l'importance.

C'est surtout lorsqu'on commence à les monter que les jeunes chevaux doivent être traités avec une grande douceur, et qu'il faut beaucoup de calme et de patience. Attelé ou monté, le cheval bien conduit est facile à dresser, tandis que si, mal à propos, on emploie avec lui la violence et les mauvais traitements, plus il a d'énergie, plus il se défend, et souvent il reste dangereux pour toute sa vie.

On voit fréquemment des chevaux qui étaient parfaitement doux et obéissants chez le cultivateur qui les a élevés, devenir rétifs quand ils ont changé de condition et qu'on fait usage avec eux, du mors, du caveçon, de la cravache, des éperons, de tous ces instruments de coercition employés si souvent d'une manière injuste et cruelle.

Damoiseau, vétérinaire, dans la relation de son voyage en Arabie en 1824 avec M. Deporte, inspecteur des haras, pour acheter des étalons, raconte qu'il avait acheté dans le désert un étalon nommé Abou Arcoub, Cet étalon était tellement docile, que le pauvre Arabe auquel il appartenait n'avait, au lieu de selle, qu'une mauvaise couverture, et le gouvernait avec la longe d'un licol.

Le cheval acheté fut amené à Damas, où était M. Deporte, en attendant que les achats fussent terminés. M. Deporte voulut entreprendre l'éducation européenne d'Abou Arcoub, et le faire trotter à la plate longe. Mais le coursier du désert n'était habitué à la crainte ni du caveçon, ni de la plate longe, ni à l'insipide exercice de trotter en cercle ; il devint furieux, se précipita sur M. Deporte, et il l'aurait peut-être tué, si on ne fût venu à son secours.

On pourrait citer beaucoup d'autres exemples, qui tous prouveraient que la

douceur, les bons traitements, la patience, sont les moyens les plus sûrs et les plus faciles ; et que si la rigueur est parfois nécessaire, elle doit être employée à propos, avec justice et sans colère.

Il existe beaucoup de bons traités d'équitation ; cependant je crois devoir indiquer la méthode d'équitation prussienne, que je trouve beaucoup plus simple, plus facile dans ses moyens d'exécution, et plus sûre dans ses résultats que l'équitation française.

L'équitation n'a pas été la même à toutes les époques, et la pose du cavalier a surtout varié. Le duc de Newcastle, en 1660, disait : " Le cavalier ne doit pas poser sur les fesses, que d'aucuns croient à tort être faites pour s'asseoir."

A une époque où le cavalier, bardé de fer, devait surtout craindre d'être renversé de son cheval, il fallait qu'il fût placé de manière à résister au choc de la lance, et pour cela il ne pouvait pas être assis, il fallait que, placé sur les étriers et sur l'enfourchure, tout son corps formât une ligne droite légèrement inclinée en avant. Depuis la position du cavalier s'est modifiée, à mesure que la manière de combattre a changé.

Les Orientaux, qui n'ont jamais fait usage des lourdes armures européennes, qui se servaient du sabre et, dans les temps anciens, de l'arc, ont dû se placer tout différemment à cheval. Ils y sont complètement assis, leurs étriers sont très-courts ; ils se baissent, ils s'inclinent à droite ou à gauche, ils se retournent, souvent plus dangereux en fuyant que quand ils attaquent en face.

Ces deux genres d'équitation nous conviennent aussi peu l'un que l'autre. Nous ne sommes heureusement plus au temps où l'équitation était purement militaire : nous montons à cheval, non pour combattre, mais pour nos affaires ou notre plaisir ; nous ne devons pas prétendre à la fine équitation, mais nous devons être placés à cheval solidement et commodément, savoir bien conduire un cheval, et tirer le parti le plus avantageux de tous ceux que nous pouvons être dans le cas de monter.

La première condition pour que le cavalier soit bien placé à cheval, c'est l'aisance et l'absence de toute roideur. La tête doit être aisée et d'aplomb, les épaules effacées, les reins droits et soutenus sans roideur. On ne doit pas pousser en avant la ceinture, mais l'assiette, les ischions, qui sont la base de la position du cavalier. On entend par *assiette*, la pointe des fesses et des cuisses, qui adhèrent à la selle et servent d'appui à la masse entière. Les cuisses, seule partie immobile, sont tournées sur leur plat et embrassent le cheval ; elles doivent être abandonnées à leur propre pesanteur. Les genoux liants, les jambes et les bras tombant naturellement ; l'avant-bras formant avec le bras un angle droit, la main à la hauteur de l'avant-bras, le poignet non arrondi.

Il existe entre l'équitation française et l'équitation allemande de très-grandes différences, non-seulement pour la position du cavalier à cheval, mais aussi pour les moyens employés pour l'exécution des conversions.

Dans l'équitation française, pour exécuter une conversion de pied ferme, le point sur lequel s'opère le mouvement est au milieu du corps du cheval. Ainsi, quand on veut faire un demi-tour à gauche, la main fait tourner l'avant-train du cheval, tandis que la jambe gauche, appuyée au flanc du cheval, range les hanches à droite. Par conséquent, le cavalier reste au même point, tournant sur lui-même, tandis que les pieds de devant et les pieds de derrière du cheval décrivent deux demi-cercles. La conversion terminée, les pieds de devant doivent se trouver à la place qu'occupaient ceux de derrière, et les pieds de derrière à la place qu'occupaient ceux de devant.

Dans l'équitation prussienne, le cheval pivote sur les pieds de derrière, décrivant avec les pieds de devant un cercle dont le centre est le point qui se trouve entre les pieds de derrière et à égale distance de chacun d'eux. Pour opérer ce mouvement, tandis que la main porte le cheval à gauche, la jambe gauche appuyée contre la sangle le maintient, et la jambe droite, appuyée derrière la sangle,

détermine la conversion. Cette différence entre les deux écoles aurait peu d'importance, mais ce qui en a beaucoup, c'est que les mêmes moyens qui déterminent la conversion, servent aussi à faire partir le cheval au galop sur un pied ou sur l'autre. Le galop n'est pas une marche progressive comme le pas et le trot; il consiste en une suite de sauts. Si, en galopant, les pieds droits de devant et de derrière dépassent les pieds gauches, le cheval galope à droite, et il galope à gauche, si le contraire a lieu.

Pour faire partir son cheval au galop à droite, le cavalier, en bridon, rassemble son cheval en tournant le poignet droit et en élevant le poignet gauche, de manière que les rênes sont progressivement raccourcies dans la direction du pied gauche de derrière. En même temps qu'il arrondit les poignets pour raccourcir les rênes, le cavalier appuie doucement les jambes au corps du cheval derrière les sangles, et à mesure qu'il augmente l'action des rênes en les raccourcissant, il appuie plus fortement la jambe gauche au corps du cheval. Ces deux aides, qui agissent en sens opposé, forcent le cheval à prendre son appui sur le derrière et particulièrement sur la jambe gauche. Par le raccourcissement des rênes dans la direction indiquée, l'épaule gauche est retenue en arrière, et par l'action opposée de la jambe gauche du cavalier, le train de derrière est fortement rassemblé. Dans cette position, le cheval doit nécessairement partir à droite.

Pour le galop en bride, mêmes principes. Avant de partir, le cheval doit toujours être rassemblé. Au moment où il exécute le saut du galop, la main doit lui rendre un peu, par un mouvement imperceptible, puis le relever légèrement pour l'aider à fournir le second temps de galop. La main doit être à la fois assurée et calme. Les jambes agissent pour maintenir le cheval au galop et dans les rênes, la jambe du dehors agit surtout pour empêcher le cheval de changer de pied. Pour partir au galop de pied ferme, application des mêmes règles, l'action des aides est seulement plus vive et plus prompte.

Le changement de pied au galop s'opère de soi-même dans toutes les conversions. Les mouvements de la main et des jambes qui déterminent la conversion, déterminent aussi le changement de pied. Le cheval est d'abord fortement rassemblé et confirmé dans sa position sur la main où il galope, et au moment où la conversion doit s'opérer, la main et les jambes changent de position; la main détermine le mouvement du cheval en dedans, et la jambe du dedans cesse son action, tandis que celle du dehors s'applique derrière les sangles.

Pour changer de pied, lorsque le cheval doit continuer à galoper en ligne droite, les mêmes moyens s'emploient. Le cavalier, pour déterminer le mouvement, doit prendre le moment où le pied du dedans arrive à terre (le pied droit, si le cheval galope à droite), afin que la position du cheval changeant, les deux pieds du dedans lui servent immédiatement d'appui, et qu'il puisse continuer à galoper sur l'autre main. Le pied du dehors de derrière qui se trouve en l'air n'a qu'à allonger son pas, pour faire la fonction que remplissait celui de dedans, en supportant le poids du corps du cheval.

Tous les mouvements de la main et des jambes doivent s'exécuter sans précipitation, sans à-coup. La condition d'une bonne main est d'éviter les à-coup et les mouvements brusques et durs. Pour cela, tous les mouvements de la main, commencés doucement, doivent être analogues à l'action d'une vis.

Les aides des jambes doivent toujours agir progressivement et sans à-coup, en appuyant et non en frappant. C'est l'accord parfait des aides, c'est-à-dire de la main et des jambes, qui détermine l'obéissance du cheval.

Dans tous les mouvements de rassembler, arrêter, reculer, le cavalier porte légèrement le haut du corps en arrière; dans les conversions, il incline légèrement du côté où a lieu la conversion. Ces mouvements du cavalier doivent être seulement sensibles au cheval, par l'impression qu'exerce sur lui la pointe des fesses du cavalier, et ils ne doivent pas être apparents pour les spectateurs.

VILLEROY.

## HORTICULTURE.

## CERFEUIL—CHICORÉE—CHOU—CIBOULETTE—CIVE.

**CERFEUIL.**—*Description.* Le cerfeuil est une plante à racine pivotante annuelle; on la cultive de tout temps, dans les jardins; ses feuilles sont aromatiques et agréables au goût; on en fait un grand usage dans la cuisine; on en connaît plusieurs variétés: la commune, la frisée, et la sauvage.

**CULTURE.**—Leur culture est très facile; les uns et les autres demandent une terre bien meuble, ni trop sèche, ni trop humide; le fumier lui donne un mauvais goût. On le sème clair, dans des sillons peu profonds, afin qu'il lève promptement; on le met tremper deux ou trois jours dans de l'eau; on lui donne des sarclages et des arrosements dans le besoin; on le coupe à fur et mesure qu'on en a besoin, et on en sème pendant tout la saison, pour s'en procurer de frais.

Comme il est sujet à monter à graine, on la coupe ras de terre, pour l'en empêcher. On en sème vers le quinze d'Août pour en avoir de bon printemps. Il soutient le froid des plus durs hivers. Le cerfeuil sauvage est assez commun dans le pays; mais comme son parfum est plus fort que celui qu'on cultive communément, bien des personnes ne l'aiment pas. On le coupe l'été, et on le fait sécher pour le besoin; on le sale avec d'autres herbes potagères pour l'hiver.

**PROPRIÉTÉ ET USAGE.**—Ses feuilles et sa racine passent pour rafraichissantes, diurétiques, apéritives et insisives; elles s'ordonnent dans le scorbut et les maladies de la peau.

**CHICORÉE.**—*Description.* On connaît deux espèces de chicorée, la sauvage et la commune: la première pour l'usage des animaux et la médecine, et la deuxième pour la nourriture de l'homme.

La sauvage est une plante vivace, qui rend du lait lorsqu'on l'entame, et s'élève depuis un jusqu'à trois pieds; ses fleurs sont ordinairement bleues; elle est amère. Ce n'est pas comme plante de jardin que la sauvage est avantageuse, mais comme plante fouragère; c'est pourquoi on se réserve d'en parler lorsqu'on traitera de la grande culture.

**CULTURE.**—Quant à la chicorée commune, nommée endive, qui est celle que l'on cultive dans les jardins pour le besoin de l'homme, elle a les feuilles profondément découpées et toujours couchées sur terre; elle demande une terre légère, très fumée, et arrosée. Pour en avoir tout l'été, il faut en semer tous les quinze jours; elle monte à graine bien vite; il faut la lier pour l'en empêcher, ou l'abriter, et on la mange quand elle est blanchie.

Il ne faut la lier ou l'abriter que lorsqu'elle est bien sèche, et dépouillée de toute humidité.

On peut en conserver tout l'hiver, dans les caves, où elle blanchit, sans ligature, plantée serrée, dans du sable.

**PROPRIÉTÉ ET USAGE.**—On fait un fréquent usage des deux dans la médecine, pour rétablir les estomacs délabrés, pour faire écouler la bile et les urines dans la jaunisse, l'hydropisie, les obstructions &c. On l'ordonne principalement le printemps, soit en nature, soit en décoction.

**CHOU.**—*Description.* Le chou dont les variétés sont très nombreuses, est une plante annuelle, dont on fait un grand usage, pour la nourriture de l'homme et des animaux, et qui sous ce double rapport doit attirer l'attention de tous les cultivateurs, tant dans les jardins que dans les champs; nous renverrons la culture dans les champs à l'époque où nous traiterons de la grande culture.

**CULTURE.**—Les choux demandent un bon sol et veulent être soignés convenablement. La graine doit être semée dans les premiers jours de Mai, sur une

planche de terre bien ameublie et fumée, soit en rayons ou à la volée, encore mieux sur une couche chaude dans les premiers jours d'avril. On les transpose quand ils sont assez forts, par un temps pluvieux, sur un carré de terre bien ameublie et fumée, à un et deux pieds de distance les uns des autres et en quinconce sur des lignes droites.

Il faut pendant la saison, les sarcler, arroser, et buter, deux ou trois fois. On peut vers la fin de la saison, enlever une couple de feuilles du bas des choux et les donner aux animaux. On en coupe les pommes, quand elles sont fermées; dans les premiers quinze jours de Novembre, on les lève de terre et on les encave, avec le trognon; on les met debout, les uns contre les autres et on les butte avec du sable. J'ai réussi quelques fois à les garder dans mon jardin pendant l'hiver, en faisant une fosse et les y plantant à rangs serrés et fortement buttés, quand la neige est tombée avant les fortes gelées; alors ils étaient exempts de l'odeur de muse qu'ils prennent dans les caves.

Le printemps on plante les trognons qui donnent des jets que l'on mange dans la soupe, ou avec du lard. On doit laisser pousser quelques beaux jets pour avoir de la graine.

On a en culture ordinaire deux espèces, l'une d'été et l'autre d'hiver: il y en a de blanc, du vert et du rouge, frisés et de fleurs.

**PROPRIÉTÉ ET USAGE.**—Comme ils sont d'une grande ressource, l'hiver et l'été, on ne saurait en prendre trop de soins.

Les choux frais font l'assaisonnement de la soupe chez les cultivateurs et les citadins; ils corrigent les mauvais effets du lard. Leur usage est toujours sain; on les mange aussi en salade et à la sauce blanche.

On les marie au sel et au vinaigre.

**CIBOULETTE.**—*Description.* La Ciboulette est une plante ordinairement en bordure par bouquets, de six pouces en six pouces: elle fournit tant de cayeux qu'on est forcé de la relever tous les deux ou trois ans, pour la diviser et repiquer.

Plus on coupe souvent les feuilles et meilleures elles sont; il ne faut pas les laisser fleurir.

**CULTURE.**—Toute terre lui est bonne; on la met en bordure, sur les plates-bandes des allées.

**PROPRIÉTÉ ET USAGE.**—La ciboulette reveille l'appétit, soit en vert, soit dans les salades, les sauces, les omelettes et sur le poisson. On peut en planter quelques pieds dans les caves, en mettre dans des boîtes près des fenêtres, pour s'en procurer, pendant l'hiver.

**CIVES.**—*Description.* Les cives sont de grosses ciboules, ou ciboulettes annuelles; elles doivent être semées tous les quinze jours, depuis le commencement du printemps jusqu'au premier d'Août, pour en avoir de fraîches, pendant toute la saison. Elles passent très bien l'hiver en terre.

**CULTURE.**—On les sème sur une planche de terre bien ameublie, soit en sillons, soit à la volée; on ne les enterre que d'un demi-pouce, mais on doit les arroser fréquemment. On les consomme dès qu'elles ont 2 à 4 pouces de haut; on les transpose avant l'hiver pour avoir de la graine.

**PROPRIÉTÉ ET USAGE.**—Elles excitent l'appétit. On les mange crues, ou cuites dans la soupe. On en fait un grand usage dans les salaisons d'herbes pour l'hiver.

**CITROUILLES.**—*Description.* Les Citrouilles se cultivent en Canada, où elles sont bien connues, surtout la Citrouille Iroquoise; elle est de la famille des cucurbitacées, qui sont des plantes rampantes et annuelles.

J. F. PERRAULT.

Auteur du "Traité de la Grande et de la Petite Culture."



## PRIX DU MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Corrigés par le Clerc du Marché.

	s.	d.	à	s.	d.
Farine, par quintal.....	15	6	à	15	0
Farine d'avoine do.....	11	6	à	12	0
Blé-d'Inde do.....	12	0	à	0	0
<b>GRAIN.</b>					
Blé, par minot.....	0	0	à	0	0
Orge do.....	3	0	à	3	6
Pois do.....	3	9	à	4	0
Avoine do.....	0	0	à	2	4
Sarasin do.....	5	3	à	0	0
Blé-d'Inde do.....	4	6	à	5	0
Seigle do.....	6	6	à	0	0
Lin do.....	8	0	à	8	6
Mil do.....	9	6	à	10	0
<b>VOLAILLES ET GIBIER.</b>					
Dindes vieux, par couple.....	6	6	à	0	0
Dindes jeunes do.....	5	6	à	0	0
Oies do.....	0	0	à	0	0
Canards do.....	2	9	à	0	0
Do sauvages do.....	3	0	à	3	6
Volailles do.....	2	6	à	3	0
Poulets do.....	1	0	à	2	0
Pigeons sauvages par douzaine.....	0	0	à	0	0
Perdrix do.....	0	0	à	0	0
Lièvres do.....	0	10	à	0	11
<b>VIANDES.</b>					
Bœuf par livre.....	0	6	à	0	8
Lard do.....	0	6	à	0	7
Mouton par quartier.....	5	0	à	7	0
Agneau do.....	3	6	à	0	0
Veau do.....	2	6	à	10	0
Bœuf par 100 livres.....	33	0	à	35	0
Lard frais, do.....	35	0	à	0	0
Saindoux.....	0	9	à	0	9
<b>PRODUITS DE LAITERIE.</b>					
Beurre frais par livre.....	1	0	à	1	3
Beurre salé do.....	0	9	à	0	11
Fromage do.....	0	0	à	0	6
<b>VEGETAUX.</b>					
Fèves Américaines par minot.....	0	0	à	0	0
Fèves Canadiennes do.....	7	6	à	10	0
Patates par poche.....	2	4	à	3	0
Navets do.....	0	0	à	0	0
Oignons par tresse.....	0	6	à	0	7
<b>SUCRE ET MIEL.</b>					
Sucré d'érable par livre.....	0	4½	à	0	5
Miel do.....	0	0	à	0	0
<b>DIVERS.</b>					
Lard, par livre.....	3	0	à	1	3
Œufs frais, par douzaine.....	0	8	à	0	9
Plie, par livre.....	0	3	à	0	0
Morue fraîche par livre.....	0	3	à	0	0
Pommes, par quart.....	12	6	à	15	0
Oranges, par boîte.....	00	0	à	00	0